

# La Semaine Religieuse

## DE MONTREAL

### Sommaire

I Ordo des fidèles. — II Solennités de titulaires. — III Aux prières — IV Réponse du Saint-Père à Mgr l'archevêque. — V Nominations ecclésiastiques — VI Correspondance romaine. — VII Avis au clergé. — VIII Prières et pieux exercices de suffrages en faveur des défunts. — IX Correspondance sherbrookienne. — X Nouvelles obédiences chez les RR. PP. Oblats. — XI Aux prières.

### ORDO DES FIDÈLES

Dimanche, le 18 octobre

Fête de S. Luc, 2e cl. ; mém. ; du XXe dim. ; préf. de la Trinité ; dernier Ev. du dim. — Aux 11es vêpres, mém. de S. Pierre d'Alcantara (du 19) et du dim.

### SOLENNITÉS DE TITULAIRES

Dimanche, le 25 octobre

DIOCÈSE DE MONTRÉAL. — Solennité des titulaires de Saint-Viateur, (Outremont) de Saint-Marie-Salomé, de Saint-Raphaël (île Bizard, et, *par anticipation*, de Saint-Alphonse.

DIOCÈSE D'OTTAWA — Solennité du titulaire de Saint-Viateur (South Indian.)

DIOCÈSE DE SAINT-HYACINTHE. — Solennité *anticipée* des titulaires de Saint-Simon et de Saint-Jude.

DIOCÈSE DES TROIS-RIVIÈRES. — Solennité du titulaire de Sainte-Ursule et, *par anticipation*, de Saint-Narcisse.

DIOCÈSE DE SHERBROOKE. — Solennité du titulaire de Saint-Raphaël (Bury).

DIOCÈSE DE VALLEYFIELD. — Solennité du titulaire de Saint-Rédempteur.

### AUX PRIÈRES

M. l'abbé T. McDermott, décédé à Montréal.

Frère Philothée, des Frères de la Charité, décédé à Montréal.

M. Camille Couvrette, décédé à Sainte-Dorothée.

## REPONSE DU SAINT-PERE

### A MGR L'ARCHEVÊQUE

**N**OS lecteurs savent déjà que Mgr l'archevêque s'était fait un devoir d'offrir à Sa Sainteté Pie X l'expression filiale de ses hommages et de son dévouement, dans un cablogramme d'abord, ensuite dans une lettre particulière.

Les journaux ont publié, presque au lendemain de l'élection du Saint-Père, les premières dépêches télégraphiques échangées entre les évêques du Canada et le Souverain-Pontife.

Nous donnons aujourd'hui la réponse envoyée du Vatican à la lettre de Mgr l'archevêque. Le document est signé par Mgr Mery del Val, pro-secrétaire d'Etat de Sa Sainteté. C'est un témoignage empreint de la sollicitude paternelle de Pie X pour Mgr l'archevêque et tout le diocèse de Montréal. C'est en même temps un grand honneur pour l'Eglise métropolitaine. Nous nous faisons un plaisir de publier cette lettre, écrite par l'éminent prélat qui fut autrefois délégué apostolique dans notre pays.

#### TRADUCTION

Rome, 8 septembre 1903.

Illustrissime et Révérendissime Seigneur,

C'est un vrai plaisir pour moi que d'avoir reçu l'honorable mission de transmettre à Votre Grandeur les paroles de très vive satisfaction que le Souverain-Pontife a trouvées en réponse à votre lettre si appréciée du 22 août dernier.

Ce témoignage de vénération et d'obéissance filiales exprimé par Votre Grandeur, en votre nom et au nom de votre diocèse tout entier, si florissant par le développement de la religion catholique, ne pouvait point ne pas apporter une douce consolation au cœur paternel de Sa

Par  
été noi  
M. 1  
M. 1

Sainteté. Pasteur universel, le nouveau Pontife possède une pleine connaissance de la vaste étendue de votre diocèse. Appréciant justement l'importance de ce diocèse, il se réjouit de le voir constitué comme un centre fécond de religion et de foi. C'est avec la tendresse la plus paternelle que le pape a reçu l'hommage de fils si nombreux qui, bien que séparés par une longue distance de son auguste personne, ne manquent pas pourtant d'exprimer, par l'entremise de Votre Grandeur, leurs sentiments les plus dévoués pour le Vicaire de Jésus-Christ, et leur soumission filiale qui est la noble devise de chacun de vos catholiques.

Enfin le Saint-Père, vous remerciant d'un tel acte de vénération et de respect, vos envoie de tout cœur, comme preuve de sa bienveillance et comme gage des dons célestes, la bénédiction apostolique, pour Votre Grandeur, pour votre clergé et pour tous les fidèles de votre diocèse.

En vous faisant part de ces sentiments si bienveillants de Sa Sainteté, je saisis l'occasion de m'affirmer de nouveau, avec les sentiments de la plus haute considération,

De Votre Grandeur,

L'humble serviteur,

RAPHAEL MERRY DEL VAL,  
Pro-Secrétaire d'État de S. S.

---

### NOMINATIONS ECCLESIASTIQUES

---

Par décision de Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal, ont été nommés :


M. l'abbé A. Cadot, vicaire à Saint-Henri, Montréal ;

M. l'abbé A. Dorval, vicaire à Saint-Vincent-de-Paul, Montréal.

---

## CORRESPONDANCE ROMAINE

Rome, le 23 septembre 1903.

ES pèlerinages recommencent à venir à Rome. Nous avons dans nos murs celui de M. Harmel. Il est entendu qu'il se composera uniquement d'ouvriers ; mais, pour être juste, il faut convenir que ce mot est interprété dans un sens assez large. Les prêtres sont bien les ouvriers de la vigne du Seigneur, et c'est par suite de cette association d'idées qu'ils sont en grand nombre dans ce groupe. Il sera reçu lundi prochain.

— A côté de ce pèlerinage, il en est un autre plus modeste, mais qui fra plus au cœur d'un certain nombre de Canadiens. Le Séminaire français célèbre le premier cinquantenaire de sa fondation. A cette occasion, une soixantaine d'anciens élèves sont venus passer quelques jours à Santa Chiara, pour revoir les lieux qui ont abrité leur jeunesse sacerdotale, et en profiter pour attester aux pieds du Souverain-Pontife leur inviolable attachement à tous ses ordres, à tous ses désirs. Jadis, je parle d'il y a quinze ans au moins, le Séminaire français abritait aussi les jeunes clercs venus du Canada ; et un certain nombre d'entre eux gouvernent en ce moment les plus belles Eglises de ce pays. Aussi, dans la première réunion, on a lu les adhésions de Mgr Bégin et des évêques de sa province qui ont été élèves du Séminaire français ; après est venu le télégramme de Mgr l'archevêque de Montréal. Ces marques de fraternité touchante, venues d'au-delà de l'Océan, ont été accueillies par des applaudissements nourris, qui témoignaient de la joie qu'on avait de savoir ces pieux et dignes prélats de l'Eglise canadienne unis avec leurs anciens condisciples. En même temps, on ne pouvait s'empêcher de remarquer que l'exode de ces prêtres pour passer au Collège canadien avait laissé à Santa Chiara un vide qui n'a pas été comblé. Les élèves du Canada étaient aimés et estimés de tous ; et si on témoignait plus d'affection, si on avait plus d'attention pour quelques-uns, c'était à coup sûr pour cette chère colonie étrangère, mais si française de cœur et d'esprit.

— Demain les élèves du Séminaire français seront reçus en audience par le Souverain-Pontife. Pie X d'ailleurs a comblé le Séminaire des marques de sa haute bienveillance. A l'ouverture des séances, le Rév. Père Eschbacch a lu, et l'assemblée a écouté debout, un long autographe latin du pape, qui se réjouit de cet heureux anniversaire, affirme son affection toute spéciale pour ce qu'il appelle *notre séminaire pontifical français*, et, encourageant élèves et maîtres à persévérer dans la voie qui leur a été tracée, leur accorde à tous, et avec une grande effusion de cœur, la bénédiction apostolique.

— Il continue à circuler nombre d'anecdotes sur Pie X. Les unes se rapportent à ce qu'il ferait en telle ou telle circonstance donnée, et il n'y a pas à en tenir compte. Ces anecdotes sont toutes tendancieuses, reflètent les idées de derrière la tête de la personne qui les met en circulation ; et l'*Osservatore Romano* a dû à plusieurs reprises protester contre cette tactique, qui cherche à chaque instant à faire parler le Souverain-Pontife et enchaîne par avance sa liberté.

— D'autres anecdotes se rapportent au passé ; mais, chose à signaler, elles sont peu nombreuses. Il semblerait que le cardinal Sarto se soit évertué à ne pas avoir d'histoire. Son action, qui a été cependant très intense, ne servait pas à le mettre en relief. Il s'effaçait au contraire tant qu'il le pouvait, et nul plus que lui n'a pratiqué le conseil que la main gauche doit ignorer ce que fait la main droite.

— Un jour un couvent d'Italie se plaignait à Pie IX de sa détresse, détresse relative il est vrai, mais cependant sensible. Pie IX qui connaissait ce couvent et le motif de son manque de prospérité, usa pour mieux mettre son idée en relief de cet apologue. « Il y avait, dit-il, deux frères : l'un s'appelait *Date*, l'autre *Dabitur*. Ils étaient si étroitement unis qu'ils ne se séparaient jamais. Mais *Date* était l'aîné et *Dabitur* ne faisait que le suivre. Si vous ne recevez pas le premier, vous ne verrez jamais le second. » Et Pie IX mettait bien en pratique cette apologue. Il donnait sans compter, et Dieu lui rendait toujours sans compter.

— Pie X a repris les traditions de Pie IX et porte sur le trône pontifical les habitudes du cardinal de Venise. Il voulut, il y a trois semaines, faire distribuer aux pauvres de Rome cent mille francs comme don de joyeux avènement, afin que les déshérités de la grande famille humaine pussent en quel que manière participer à la joie de l'Eglise. Le cardinal Mocenni, préfet des palais apostoliques et chargé des services financiers, représenta alors au Souverain-Pontife que de telles largesses, possibles en d'autres temps, étaient maintenant trop onéreuses pour le trésor pontifical, et que celui-ci souffrirait profondément d'une pareille saignée dans ses caisses. Pie X ne se laissa point toucher par ces arguments, malgré qu'il reconnût leur bien fondé, et donna l'ordre de distribuer les cent mille francs. Deux jours après on venait lui remettre de la part d'une personne qui désirait garder l'anonyme — on dit que c'était la reine Marguerite — la somme de 150,000 francs. Il fit immédiatement appeler le cardinal Mocenni, et lui dit en souriant : « Vous voyez, Eminence, que la charité porte toujours bonheur ».

— Un dernier mot du cardinal Sarto. Il allait monter en voiture pour se rendre au conclave. Prenant congé des professeurs et élèves du Séminaire lombard où il était descendu, il leur dit : « Nous allons entrer au conclave, et je vais contribuer à donner le tour de clé qui rendra l'un de nous prisonnier jusqu'à sa mort ». C'était lui que Dieu avait choisi, bien à son insu, pour être ce prisonnier de la Sainte Eglise en même temps que son chef.

DON ALESSANDRO.

### AVIS AU CLERGÉ

Messieurs les prêtres du diocèse de Montréal sont priés de communiquer au plus tôt à M. l'abbé Demers, de l'archevêché, toutes rectifications à faire au *Calendrier ecclésiastique* et à la *Liste des membres du clergé*.

Les  
vœu) p  
(1) N  
italien  
manière

## PRIÈRES ET PIEUX EXERCICES

### De suffrages en faveur des défunts



IEU, dans son infinie miséricorde envers les âmes souffrantes du purgatoire, a mis entre nos mains plusieurs moyens de les soulager. Le premier et le plus efficace est sans contredit le saint sacrifice de la messe. Viennent ensuite les prières, sacrifices et œuvres pieuses de toutes sortes qui possèdent une valeur satisfaisante. Enfin l'Eglise dispense largement le trésor de ses indulgences qu'elle accorde en faveur de ces âmes souffrantes. La plupart de ces prières ou actes de vertu sont destinés à adorer Dieu ou à honorer quelques-uns de ces saints. Toutefois on trouve aussi de ces pieux exercices qui ont pour but de soulager directement ces saintes âmes, indépendamment des indulgences qu'on peut gagner pour elles en les accomplissant.

L'approche du mois de novembre que la dévotion populaire, sanctionnée par l'Eglise, a consacré spécialement au soulagement des fidèles défunts, est une occasion favorable pour faire connaître ici les divers exercices de dévotion envers les défunts que l'Eglise a enrichis d'indulgences (1).

#### I. — OFFICE DES DÉFUNTS.

Celui qui, *par dévotion*, récite l'office des défunts, en latin, peut gagner une indulgence de :

50 jours, une fois par jour ;

Celui qui *est tenu* à cette récitation (par exemple les prêtres le 2 novembre) peut gagner :

100 jours, une fois par jour.

#### II. — ACTE HÉROÏQUE DE CHARITÉ.

Les fidèles qui ont fait cet acte ou cession (improprement appelé *vaou*) peuvent gagner une

(1) Nous suivons le *Recueil de Prières et d'œuvres pies* officiel appelé en italien *Raccolta* ; la rédaction seule en est simplifiée et présentée d'une manière plus saillante.

Indulgence plénière, seulement pour les défunts :

1o Tous les jours où ils font la sainte communion, pourvu qu'ils visitent une église et y prient à l'intention du Souverain-Pontife ;

2o Chaque lundi, en assistant à la messe, s'ils le peuvent (s'ils ne le peuvent, la messe qu'ils ont entendue la veille suffit) pour le repos des âmes du purgatoire, pourvu qu'ils visitent une église et y prient à l'intention du Souverain Pontife (2).

### III. — PSAUME ET PRIÈRE POUR LES DÉFUNTS.

Ceux qui récitent (en latin ou en langue vulgaire) le psaume *De profundis* avec le verset *Requiem* etc., peuvent gagner une indulgence de :

50 jours, trois fois par jour ;

Ceux qui, au son de la cloche, vers la première heure de la nuit (comme on le pratique dans certaines communautés) récitent, à genoux, le psaume *De profundis*, (ou bien un *Pater*, un *Ave* et le verset *Requiem* gagnent :

100 jours, une fois par jour ; de plus une

Indulgence plénière, une fois par an,

Au jour de leur choix, s'ils ont été fidèles à cette pratique pendant une année entière, moyennant confession, communion et prière à l'intention du Souverain Pontife.

### IV. — CINQ *Pater*, CINQ *Ave*, ETC.

Tout fidèle 1o qui médite sur la passion de Notre Seigneur Jésus-Christ (3), 2o et qui récite (en latin ou en langue vulgaire) pour les défunts cinq *Pater* et cinq *Ave*, 3o avec le verset (du *Te Deum*) *Te ergo, quæsumus*, ou bien l'oraison jaculatoire « Miséricorde, ô Père éternel, par le précieux Sang de Jésus, » 4o et enfin le verset *Requiem* peut gagner une indulgence de :

300 jours, une fois par jour ; de plus une

Indulgence plénière, une fois par mois, au jour de son choix, s'il a été fidèle à cette pratique pendant un mois (30 jours consécutifs), moyennant confession, communion et prière à l'intention du Souverain-Pontife (4).

(2) La communion n'est pas exigée pour l'indulgence du lundi.

(3) Les personnes qui omettent cette méditation ne peuvent gagner les indulgences concédées à l'exercice entier.

(4) La dernière édition de la *Raccolta* (1898 en italien, 1902 en français) n'exige plus une autre prière " pour le repos éternel des défunts ".



## V. — NEUVAINNE OU SEPTÉNAIRE.

Celui qui fait, à une époque quelconque de l'année, une neuvaine ou un septénaire de prières (5) pour les défunts gagne une indulgence de :

300 jours ; de plus une

Indulgence plénière, moyennant confession, communion et prière à l'intention du Souverain Pontife, pendant cette neuvaine ou ce septénaire ou l'un des huit jours suivants.

VI. — LIGUE CATHOLIQUE DE PERPÉTUEL SUFFRAGE  
DES SAINTES AMES DU PURGATOIRE.

Font partie de cette ligue, tous les fidèles qui récitent chaque jour en faveur des âmes du purgatoire trois fois le verset *Requiem æternam dona eis, Domine, et lux perpetua luceat eis. Requiescant in pace. Amen* (en français « Donnez-leur, Seigneur, le repos éternel, et que la lumière qui ne s'éteint pas luise sur eux. Qu'ils reposent en paix. Ainsi soit-il »). Ces membres peuvent gagner une indulgence de :

200 jours, une fois par jour.

## VII. — EXERCICES DU MOIS DE NOVEMBRE.

En faisant, en public ou en particulier, chaque jour du mois de novembre, quelque exercice de piété en faveur des âmes du purgatoire, <sup>5</sup> l'on gagne une indulgence de :

7 ans et 7 quarantaines, chaque jour ; de plus une

Indulgence plénière, moyennant confession, communion, visite d'une église pendant laquelle l'on prie à l'intention du Souverain Pontife, pendant ce mois ou l'un des huit premiers jours de décembre.

VIII. — INVOCATION *Requiem æternam*, ETC.

On peut gagner une indulgence de :

50 jours, chaque fois ;

Pour les défunts seulement (non pour soi-même), en récitant le verset *Requiem æternam dona eis, Domine*, et le réponse *et lux perpetua luceat eis* (en français v. « Donnez-leur, Seigneur, le repos éternel, R. et que la lumière qui ne s'éteint pas, luise sur eux ») (6).

(5) On peut se servir de toute formule approuvée.

(6) Cette indulgence postérieure à la *Raccolta* a été accordée le 22 mars 1902.

## IX. — ORAISON JACULATOIRE A LA STE VIERGE POUR LES DÉFUNTS.

En récitant l'oraison jaculatoire « O Marie, Mère de Dieu et Mère de miséricorde, priez pour nous et pour les trépassés », on peut gagner une indulgence de :

100 jours, une fois par jour.

J. S.

## CHRONIQUE SHERBROOKIENNE

**L**E 16 septembre s'ouvraient au séminaire Saint-Charles les exercices de la retraite annuelle des élèves. Environ deux cent cinquante pensionnaires ou externes étaient déjà présents. C'est M. l'abbé Martin, curé de Lennoxville et ancien professeur de rhétorique, qui avait été chargé de la prédication. Sa parole sympathique a su remuer les cœurs et toucher les âmes.

Grande chose toujours que cette leçon de foi qu'est une retraite de commencement d'année. Au lendemain des vacances, les jeunes esprits s'attardent souvent aux distractions que la vie du repos et des plaisirs, quelque légitime qu'elle ait été, a pu leur laisser. Pour se donner aux choses de l'étude, rien de mieux que cette préparation chrétienne des hautes et substantielles méditations de la religion.

\* \* \*

Une circonstance locale, assez accidentelle, rendait au reste plus facile à nos chers écoliers, cette année, le travail de leur rénovation spirituelle. Au cours des dernières vacances, les directeurs du séminaire ont fait restaurer ou mieux parachever l'intérieur de la chapelle.

Rien de luxueux, par exemple. Tout est simple et sans prétention. Tout de même la voûte, les colonnes et les boiseries du chœur ont un aspect tout-à-fait réjouissant, sous leur revêtement de planches neuves et de peinture fraîche.

Que si quelques filets d'or couraient çà et là dans les caissons du

plafond et autour des chapiteaux des colonnes, ce serait quasi parfait.

En attendant, c'est propre et coquet. Les autels font belle figure dans leur disposition nouvelle. Les bouquets d'ornements leur vont bien. Et, tout en haut, le magnifique tableau de *Saint Charles Borromée communiant Saint Louis de Gonzague* a meilleur effet dans ce cadre d'ensemble que par le passé.

Or, c'est certain, on prie mieux dans une chapelle qui repose et parle à l'âme par les yeux du corps.

\* \* \*

Former des hommes, je veux dire des citoyens et des chrétiens, c'est une bien noble tâche. Si partout on n'entend pas de la même façon l'œuvre de l'instruction et de l'éducation de la jeunesse, surtout on affirme son importance et ceux qui pensent s'en occupent.

Le directeur de l'*Opinion Publique* de Worcester, Mass., a émis récemment l'idée de la fondation, en la Nouvelle-Angleterre, d'un collège classique, catholique et français.

Assurément l'idée mérite qu'on s'y arrête. Pour quiconque connaît un peu les goûts et les tendances des groupes canadiens-français des États-Unis, il est certain que ce serait parfaitement inutile de compter voir nos frères de là-bas se rapatrier tous.

Que quelques-uns nous reviennent, c'est dans l'ordre des choses probables ; mais pour le grand nombre ils resteront au pays d'adoption.

Il est permis au reste de se demander si ce n'est pas là plutôt un bien. Ces fils de notre race, en implantant au-delà de la ligne quarante-cinquième « l'idée française et catholique », ne font-ils pas acte d'ajôtres ? Sous le drapeau étoilé tout n'est pas parfait peut-être, mais en somme on connaît et on pratique mieux la *liberté* que dans beaucoup de pays du vieux monde.

A mesure donc que nos frères de la Nouvelle-Angleterre profitent mieux des franchises que leur donne la constitution américaine, ils peuvent jouir pour le bien d'une plus large influence. Comme ques-

tion de fait, il n'y a pas à douter, me semble-t-il, qu'ils gagnent du terrain tous les jours. Pour ma part, je comprends mieux le mouvement qui tend à les faire se « naturaliser » citoyens américains, que celui qui voudrait les « rapatrier » malgré eux. Leur patrie ils la veulent sous le drapeau étoilé. C'est leur droit.

Qu'on les laisse donc jouir de ce droit dans la paix et la tranquillité. Cela n'empêche pas de bien recevoir ceux qui nous reviennent. La meilleure politique est celle qui évite tous les excès.

\* \* \*

Mais ces groupes des Etats-Unis, surtout ceux de l'Est, doivent-ils perdre tout point de contact avec le Canada français ? Spécialement, serait-il avantageux aux franco-américains de fonder dès maintenant un collège classique catholique et français ? Ne leur vaut-il pas mieux continuer à envoyer ceux de leurs enfants, qui seront demain les chefs des groupes, se former dans nos collèges du Canada ?

Très belle question, on l'admettra aisément ; question importante, s'il en fut, de la solution de laquelle dépend en partie l'avenir de la race canadienne-française aux Etats-Unis.

L'un des professeurs du séminaire de Sherbrooke a eu l'occasion d'échanger quelques idées à ce sujet avec M. le rédacteur de l'*Opinion Publique* de Worcester.

Le point que notre professeur a voulu surtout mettre en relief est celui-ci : les collèges du Canada qui ont formé le clergé franco-américain, les distingués médecins et la plupart des hommes influents qui défendent aujourd'hui les intérêts français et catholiques aux Etats-Unis, sont encore capables d'en former d'autres.

C'est à tort que certains publicistes — intéressés peut-être à donner quelqu'article ronflant — représentent toujours les prêtres éducateurs du Canada comme des gens qui ne veulent pas du progrès et des méthodes modernes !

Ah ! certes, ces éducateurs tiennent à conserver d'abord la vieille méthode greco-latine qui a fait ses preuves ; mais aussi, en autant

que les circonstances et les moyens financiers le permettent, ils savent encore donner au moins une bonne partie de l'attention qu'elles méritent aux études commerciales et aux études techniques.

Voilà ce qu'il faut savoir et ce que peut-être nous ne disons pas assez.

\* \* \*

Naturellement, l'importante question d'un collège classique aux Etats-Unis comporte plus d'un aspect. Il serait trop long de résumer ici les débats, dont s'est passionnée la presse franco-américaine ces derniers huit jours.

Que s'il serait bien, à notre avis, d'aider nos frères des Etats-Unis en continuant à leur former ici des citoyens éclairés, il est encore mieux de travailler à garder chez nous et à éclairer davantage nos groupes de la Province de Québec.

Dans nos cantons de l'Est en particulier, où nous sommes assurément en progrès, nous avons besoin de nos colons et de leurs fils. Ceux qu'un zèle d'ailleurs admirable pousserait à venir nous enlever nos familles canadiennes, serait-ce même pour les diriger vers les plaines de l'Ouest canadien, feraient peut-être une mauvaise besogne au point de vue de l'intérêt national.

Aussi bien nos « apôtres » de la colonisation, dans les Cantons de l'Est, ne sont-ils pas sans avoir hautement mérité de la religion et de la patrie.

\* \* \*

A côté des noms vénérés de Mgr Racine et de M. le grand vicaire Dufresne — les pionniers de l'idée française et catholique à Sherbrooke — il est un nom qui se place tout naturellement. C'est celui de feu M. Adrien Cousineau, mort il y a huit ans, curé de Sainte-Agnès de Mégantic.

Récemment — le 30 septembre — la population de Mégantic et de tout le district environnant rendait un magnifique hommage de respect à la mémoire du prêtre regretté, qui dépensa, vingt-deux

années durant son activité, son zèle et son talent à assurer à ses compatriotes la possession honorable de ces belles et fertiles régions du lac Mégantic.

Il faut avoir parcouru ces campagnes, encore neuves et déjà si florissantes, avoir navigué sur les eaux de ces lacs, aussi beaux que ceux de la Suisse, avoir visité les églises de Piopolis, de Woburn, de Saint-Léon, de Sainte-Cécile, de Spalding et de Mégantic, toutes si pleines de promesse d'avenir, pour comprendre et apprécier l'œuvre patriotique du regretté curé Cousineau.

Il fut le « Labelle » du lac Mégantic, c'est d'un seul mot un juste et bel éloge !

Coincidence heureuse, M. Cousineau était, comme Mgr Labelle, un élève de Sainte-Thérèse. A ce dernier séminaire il fut aussi le confrère de classe de notre évêque, Mgr LaRocque.

A bien des titres donc, Mgr l'évêque de Sherbrooke tenait à s'associer à la démonstration, organisée l'autre jour à Mégantic par le curé actuel, M. l'abbé Choquette, pour la translation des restes du patriote curé Cousineau dans le terrain du nouveau cimetière.

\* \* \*

Au dire de tous ceux qui en furent témoins, ce fut une grandiose et émouvante cérémonie.

Au-delà de deux mille personnes étaient accourues à Mégantic pour la circonstance. En signe de respect, toutes les maisons de commerce et les usines de la jolie ville avaient donné congé à leurs employés ou ouvriers.

Vingt-cinq prêtres environ étaient autour de l'évêque diocésain. Nommons entr'autres Mgr Chalifoux, V. G., Mgr Tanguay, du séminaire, l'abbé Lecours, curé de la Longue-Pointe, près Montréal, le confrère de classe et l'ami de cœur du curé Cousineau, l'abbé Fournier, jadis condisciple de Mgr l'évêque au séminaire français à Rome, et enfin tous les curés du voisinage.

Mgr LaRocque chanta une messe solennelle de requiem. Mgr le grand vicaire prêcha. Le clergé et les fidèles prièrent. *C'est une sainte et salutaire pensée de prier pour nos morts !*

Au cimetière, en face de toute cette foule émue, devant cette nature splendide, en vue du lac que le cher curé défunt trouvait si beau, par une journée d'ailleurs idéale de soleil et de teintes d'automne, l'évêque ne put taire les pensées de son cœur.

Ce prêtre, qui fut son ami d'enfance avant d'être un curé soumis à sa juridiction, Monseigneur l'a connu et aimé. Mieux que personne il en pouvait parler comme il convenait à l'occasion.

Bien des larmes, m'a-t-on dit, coulèrent des yeux et bien des regrets s'affirmèrent.

Qui donc mieux que l'Eglise s'entend à célébrer le vrai patriotisme ?

\* \* \*

Trois curés du diocèse viennent de démissionner pour cause de santé : MM. Boudreau, de Sainte-Anne de Stuckley ; Gosselin, d'Ascot Cornier ; et Baron, de Piopolis.

Afin de pourvoir à ces vacances, Mgr l'évêque de Sherbrooke a fait les nominations suivantes :

M. l'abbé J.-O. Bernier, de la cure de Saint-Romain de Winslow, à celle de Sainte-Anne de Stuckley ;

M. l'abbé H. Simard, naguère professeur de philosophie au séminaire, à la cure de Saint-Stanislas (Ascot Corner) ;

M. l'abbé J. Raymond, du vicariat de Mégantic, à la cure de Saint-Zénon de Piopolis ;

M. l'abbé L.-J. Pelletier, de la cure de Saint-Léon, à celle de Saint-Romain de Winslow ;

M. l'abbé J.-A. Vaudreuil, du vicariat de Richemond, à la cure de Saint-Léon (Val Racine).

Au séminaire, pendant les dernières vacances, M. l'abbé Maltais, déjà professeur de théologie, a été chargé en plus du cours de philosophie ;

M. l'abbé A. Bonin est devenu directeur des élèves ; M. Georges Dupont, diplômé de l'Ecole des Arts et Métiers de Chalons (France), a été nommé professeur du nouveau cours industriel ; M. l'abbé Auclair, professeur de littérature, remplace M. l'abbé Simard à l'aumônerie des Petites-Sœurs de la Sainte-Famille.

Sherbrooke, 3 octobre 1903.

LE NOUVELLISTE SHERBROOKIEN.

---

## NOUVELLES OBEDIENCES

### CHEZ LES BR. PP. OBLATS

---

Le Rév. Père J. Jodoin a ces jours-ci terminé ses six années de provincialat.

Le Très Rév. Père Supérieur Général vient de nommer le Rév. Père Serv.-Naz. Dozois pour le remplacer.

Le Rév. Père Olivier Cornellier remplira désormais l'office de procureur provincial.

Les demandes de retraite et de mission doivent être adressées au Rév. Père Jodoin, O. M. I., 107, rue Visitation, Montréal.

---

## AUX PRIERES

---

Frère Jean-Louis, né Théodore Chabot, des Frères des Ecoles chrétiennes, décédé à New York, Etats-Unis.

Sœur Saint-Émile, née Corinne Roque, novice chez les Sœurs de Miséricorde, décédée à Winnipeg.

Mme Pierre Poulin, décédée à Montréal.

Mme Louis Monast, née Emma Perrin, décédée à Laurenceville.

Mlle Amélie Bourgon, décédée à Saint-Télesphore.

M. Adolphe Vaillant, décédé à Montréal.

M. Toussaint Caumartin, décédé à Saint-Barthélemi.